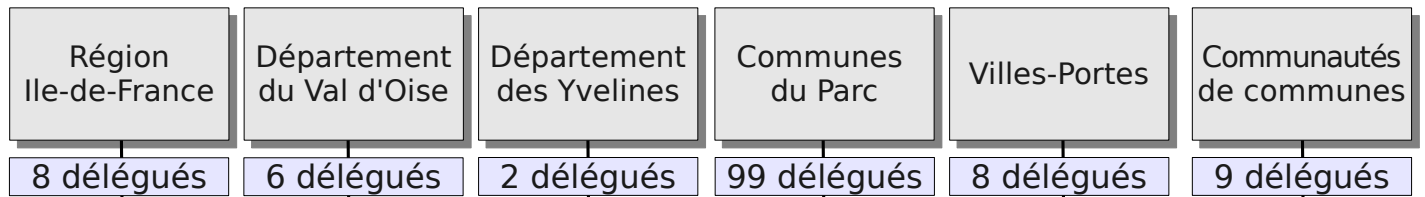


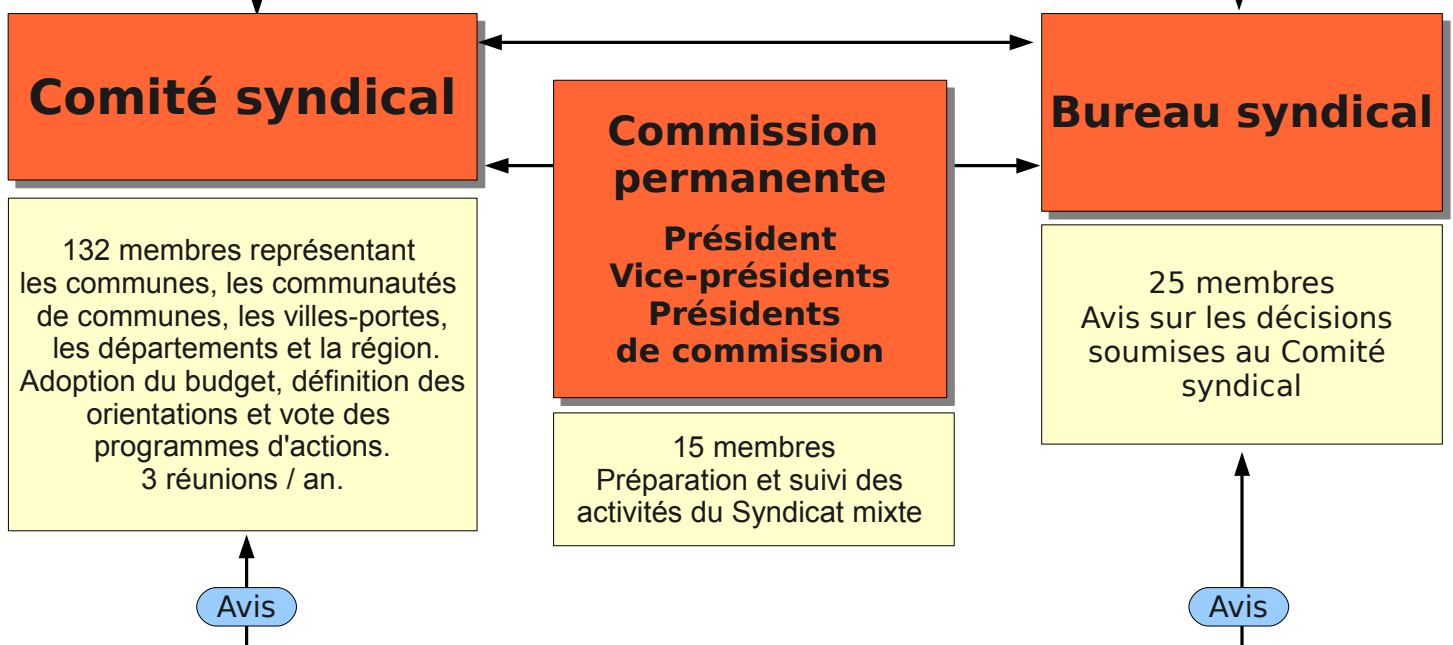
Fonctionnement du Parc naturel régional du Vexin français



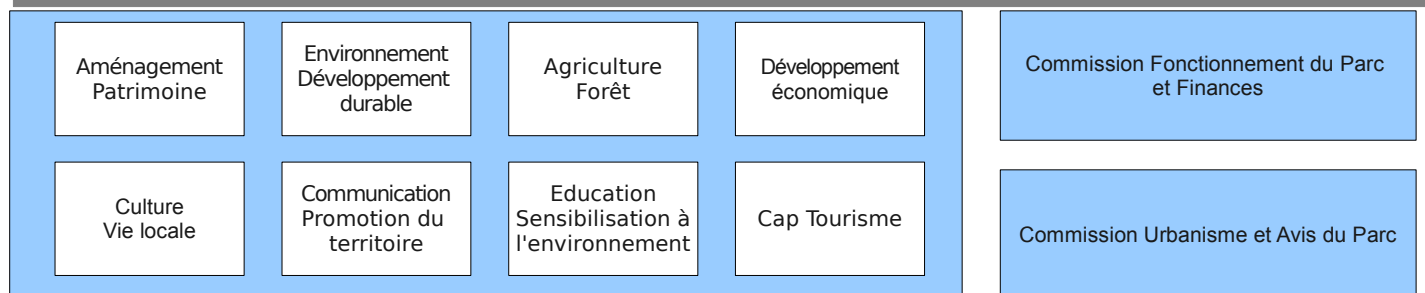
Validation de la Charte du Parc
Adhésion au Syndicat mixte en charge du Parc

Le Syndicat mixte du Parc

délibère au sein du



Commissions thématiques



Proposition de projets, mise en œuvre et suivi

L'équipe technique

organisée en 6 pôles : Ressources et Management, Aménagement du territoire, Environnement, Education et médiation à l'environnement et au patrimoine, Cap tourisme, Développement économique

Met en œuvre les actions du Parc, assure le conseil et l'accompagnement technique des communes, communautés de communes, entreprises et particuliers.